

Les ateliers de la protection de l'enfance

Synthèse de l'atelier : La vie affective et sexuelle des jeunes pris en charge en protection de l'enfance

Vendredi 3 février 2023

Les ateliers de la protection de l'enfance

L'Observatoire départemental de la protection de l'enfance organise, depuis 2021, des ateliers thématiques autour de sujets qui questionnent et intéressent les professionnels de la protection de l'enfance du territoire. L'objectif de ces ateliers est d'alimenter les réflexions et pratiques des acteurs en leur proposant des interventions qui croisent les regards de chercheurs et de professionnels de terrain, puis des temps d'échange et de débat.

Pourquoi un atelier sur la vie affective et sexuelle ?

Jusqu'ici peu étudiée, la thématique de la vie affective et sexuelle, et plus largement la vie privée des jeunes pris en charge en protection de l'enfance a récemment été citée comme enjeu prioritaire dans plusieurs rapports nationaux, dont celui de Gautier Arnaud-Melchiorre (2021) ou encore du Défenseur des droits (2022).

Ce sujet revient régulièrement dans les échanges avec les professionnels, qui s'interrogent sur la manière d'accompagner les enfants et les jeunes dans leur rapport à l'intimité. Il s'agit notamment de prévenir les conduites sexuelles à risques mais aussi l'exposition à des violences sexuelles, en abordant le rapport au corps, l'estime de soi, le consentement....

Les invités et leurs travaux

Yaëlle AMSALLEM-MAINGUY, docteure en sociologie et chargée de recherche à l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire). Elle a présenté une enquête menée en 2014 sur la santé et la sexualité de mineurs incarcérés accompagnés par la PJJ. L'enquête a été menée par le biais d'entretiens avec des jeunes pour étudier leurs connaissances, représentations et pratiques en matière de contraception et de sexualité, ainsi qu'auprès des professionnels (surveillants, infirmières, éducateurs, enseignants...) pour étudier l'accompagnement mis en place dans ces domaines.

Docteur Thomas HULEUX, chef de bureau maladies infectieuses au Service de la prévention et des actions sanitaires de la Direction de la prévention et de l'action sociale et **Geneviève BARTHELEMY**, infirmière en charge de l'animation du projet BlablaSexo à l'espace Tête-à-Tête. Ils ont présenté la démarche menée pour imaginer des actions de promotion de la santé sexuelle des jeunes pris en charge par l'ASE, qui a abouti à la création du dispositif Blablasexo.

Pratiques et représentations en matière de sexualité des jeunes pris en charge par la PJJ et des professionnels qui les accompagnent

Les jeunes pris en charge et leur découverte de la sexualité

Il n'existe pas à ce jour de recherche sur la vie affective et sexuelle des jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Le public de la Protection judiciaire de la jeunesse, qui fait l'objet de cette étude, présente néanmoins des **similitudes avec les jeunes accompagnés par l'ASE** : ils sont majoritairement issus des milieux populaires et ont connu des parcours instables et marqués par la violence.

Cependant, certaines différences sont à noter. Les jeunes pris en charge par la PJJ sont **très majoritairement des garçons** : seulement 6% des jeunes incarcérés sont des filles. On note ici des effets de genre dans les décisions de justice, les filles étant plus souvent orientées vers un suivi médical et un placement et les garçons vers la PJJ.¹ La prise en charge en milieu carcéral diffère aussi largement de celle en protection de l'enfance, par sa raison d'être et par ses conditions de vie, qui coupent les jeunes de leur entourage. Néanmoins, on retrouve dans les pratiques et questionnements des jeunes et professionnels en matière de vie affective et sexuelle de nombreux points communs.

Interrogés sur leurs pratiques, les jeunes pris en charge ont déclaré avoir connu leur **premier baiser** (quand ils en avaient déjà eu un) **entre 10 et 15 ans**, avec un âge moyen plus précoce pour les garçons (10 ans et demi) que pour les filles (12 ans et demi). Cette tendance se retrouve pour l'âge déclaré du **premier rapport sexuel**, qui est de **13 ans et demi pour les garçons et de 14 ans et demi** pour les filles. S'il reste inscrit dans la période de l'adolescence, cet âge est **bien inférieur à la moyenne nationale pour la population générale**, qui est de 17 ans. Cet écart s'explique par la **sociabilisation de ces jeunes, qui se déroule souvent hors milieu scolaire**, avec un **entourage plus âgé**. Néanmoins, certains jeunes interrogés déclarent également ne **pas encore avoir eu de rapports sexuels** et il est important pour les professionnels de considérer cette possibilité, pour ne pas les stigmatiser dans leurs discours.

Les questions des participants

« *Quelles informations ont été recueillies sur les modes d'entrée dans la sexualité des jeunes ?* »

Les jeunes ont leur propre perception de leur premier rapport sexuel. Il peut être **malvenu pour les adultes d'imposer une définition** car cela peut produire une violence sur leur comportement juvénile. L'important n'est pas de nommer ou catégoriser les pratiques des jeunes mais de **leur donner des clefs de prévention** : les moyens de contraception, le consentement...

« *Les jeunes rencontrés ont-ils été victimes de violences sexuelles ?* »

La question n'a pas été posée directement aux jeunes, à qui il a été demandé de parler de leurs expériences. Les jeunes qui en ont vécu en parlent quand le sujet des violences subies est abordé, pas celui de leur sexualité, ils dissocient les deux. Ainsi une jeune fille a parlé pendant un premier entretien uniquement de sa vie amoureuse, de son petit-ami et de leur sexualité. Lors d'un deuxième rendez-vous elle a évoqué son activité d'escorting : **elle distingue complètement sa vie amoureuse et la sexualité dans ce cadre, de sa vie sexuelle dans un autre cadre marqué par la violence.**

Les représentations des jeunes de la sexualité dessinent des **rapports sociaux au sein du groupe** : les jeunes garçons partagent souvent une même catégorisation entre les « filles bien » et les « putes ». Ces catégories sont marquées par des représentations genrées (« les filles bien » couchent peu avec les garçons, les « putes » ne sont pas respectables), mais aussi par la classe et la race : le modèle de « fille bien » est incarné par les étudiantes blanches, « inaccessibles », ou accessibles au prix d'un effort de passing (se faire passer pour un étudiant dans une soirée, par exemple). Des logiques similaires sont à l'œuvre du côté des filles, entre « mecs sérieux » ou non. Ces représentations peuvent être rattachées à des idéaux religieux ou culturels, mais ne le sont pas toujours. Elles montrent surtout une **conscience du stigmatisme pesant sur ces jeunes lors de leur entrée dans la sexualité**, du fait de leur couleur de peau, de leur lieu d'habitation, de leur classe sociale, mais aussi de leur âge.

La sexualité est mobilisée comme une catégorie pratique de **hiérarchisation entre jeunes** : une démarcation symbolique entre « grands » et « petits » dans le rapport à la sexualité et aux professionnels (due à l'écart d'âge entre jeunes, à l'expérience inégale de la sexualité, à l'insertion

¹ Vuattoux, Arthur. *Adolescences sous contrôle. Genre, race, classe et âge au tribunal pour enfants*. Presses de Sciences Po, 2021

dans des groupes de pairs au sein et au dehors de l'établissement...). Par ailleurs, les jeunes ont tendance à **chercher des partenaires plus âgés**, jugés plus « mûrs », plutôt que des « petits ».

Le rapport des professionnels à la vie affective et sexuelle des jeunes et leurs échanges

Parmi les professionnels de la PJJ rencontrés, ce sont **les professionnels de santé qui se déclarent les mieux formés** sur les questions liées à la santé sexuelle, puis les éducateurs. A l'inverse, **aucun des surveillants interrogés n'avait reçu de formation** sur ces sujets, alors même ces professionnels y sont particulièrement exposés, du fait de leur **lien quotidien avec les jeunes** et de leur **présence durant la nuit** ou durant les **appels téléphoniques**, des **moments de vulnérabilité et/ou de prise de risques** propices à l'expression de questionnements sur la vie affective et sexuelle.

Les questions des participants

« Dans quel cadre et comment les professionnels abordent-ils le sujet de la sexualité avec les jeunes ? »

Ce sont des moments particuliers qui entraînent ces conversations, soit dans la vie des jeunes (rupture amoureuse, problématique de santé...), soit dans celle de l'établissement, notamment suite à une action de prévention ou encore à un atelier philo ou débat.

Malgré leur manque de formation, la majorité des surveillants et des autres professionnels ont déjà abordé le sujet de la sexualité avec les jeunes. Ils le font donc avec leurs propres outils et discours, à **partir de leurs propres expériences, véhiculant leurs propres rapports aux relations affectives et parfois leurs propres stéréotypes**.

Par ailleurs, les jeunes pris en charge sont habitués à répondre à de nombreuses questions sur leur vie et leur parcours et à raconter un même discours à plusieurs professionnels. De nombreux détails de leur vie sont partagés et consignés dans leur dossier et ces derniers peuvent être très protecteurs **des quelques informations qui leur restent privées**, notamment celles qui concernent leur intimité, leur vie affective et sexuelle.

L'impact des actions de prévention

Des actions de prévention liées à la santé sexuelle sont régulièrement organisées à destination des jeunes pris en charge, afin de répondre aux obligations fixées par le cadre légal. Cependant, du fait des changements d'établissements, **certains jeunes ne bénéficient d'aucune intervention quand d'autres en connaissent plusieurs** en l'espace de quelques mois.

Les **jeunes ne sont pas ou peu associés** à ces temps de prévention, ce qui impacte grandement leur réception de ces messages et peut avoir un **aspect contre-productif**. A titre d'exemple, l'organisation dans un établissement d'un temps de sensibilisation dans le cadre de la journée de lutte contre l'homophobie, faute **d'explications aux jeunes sur son contexte plus général et ses objectifs** a été **jugé stigmatisant** par les jeunes. Ayant le sentiment d'être considérés comme « *nécessairement tous homophobes* », ils se sont joués des représentations sur leur groupe en tenant des propos extrêmes et en poussant l'intervenant dans ses retranchements. Cette **provocation par le comportement ou la sexualité** peut également être utilisée par des jeunes en situation de minorité (comme les filles en prisons pour mineurs) et/ou comme mode d'expression de leur mal-être.

Par ailleurs la **non-participation des professionnels** à ces temps de prévention, même en observation, **renforce l'incompréhension** autour de leur organisation. Cela met en difficulté les professionnels qui, n'ayant pas assisté aux interventions, ne sont **pas en capacité de répondre aux questionnements** des jeunes qui peuvent survenir dans les jours suivants, mais aussi les jeunes, qui **ont besoin d'être entourés d'adultes en capacité de les rassurer et orienter sur ces sujets**.

Interrogés sur la **meilleure source d'information sur la sexualité**, la majorité des jeunes répondent qu'il s'agit de **leurs amis, de la famille élargie** (hors parents), puis des médecins. Les parents, internet, la télévision ou encore l'école n'apparaissent pas comme des sources d'information pertinentes pour les jeunes. L'école est critiquée : de nombreux jeunes sont « passés à côté » des séances d'éducation à la sexualité (en raison de leur déscolarisation) et ils expriment une défiance généralisée face aux informations issues de l'école. Pour autant, les jeunes considèrent que les **institutions représentent un espace adapté** pour faire de la prévention sur ces thématiques, et sont principalement en attente d'information techniques (comment accéder à la contraception, quel impact sur la santé, les émotions...), sans trop entrer dans leur intimité et le détail de leur sexualité.

Les questionnements autour de la mixité et de la gestion du collectif

En prison comme dans l'ensemble des espaces d'accueil collectifs de mineurs, la **mixité est redoutée par les professionnels, limitée à certains espaces et moments** et remise en question au moindre incident. Ils portent ainsi un regard hétéronormatif sur la sexualité, qui **invisibilise les relations homosexuelles mais aussi de potentielles agressions sexuelles entre jeunes du même genre**. Dans certains cas, la mixité entre jeunes et professionnels peut également les interroger.

La question de la mixité passe souvent par une réflexion sur l'architecture et l'aménagement des espaces de vie, qui jouent un rôle clé dans les représentations et pratiques. Ainsi, au-delà des espaces mixtes ou non-mixtes, il est important de **penser les bâtiments et la circulation avec les jeunes, en lien avec leurs usages** : quels sont les espaces dans lesquels ils se sentent en sécurité ? ceux qui permettent la confidentialité des déplacements et des échanges ?

En matière de gestion du collectif, les professionnels sont également en difficulté dans **l'accompagnement des jeunes auteurs de violences sexuelles**, qui subissent une réelle stigmatisation, voire du harcèlement, de la part du groupe. Les adultes eux-mêmes font parfois circuler des informations sur ces jeunes auprès des autres, face à des actes qui les choquent profondément et à l'inquiétude qu'ils reproduisent des violences. Cela interroge ainsi sur le moyen d'engager un travail éducatif avec ces auteurs sans les stigmatiser.

Rapport au corps, accès à l'intimité et découverte de la sexualité

Les conditions de vie en prison (en particulier pour les filles, très minoritaires et plus éloignées de leur entourage), comme de manière générale en établissement collectif, posent aussi la question du **rapport à leur corps** et de **l'accès des jeunes à l'intimité**.

Les jeunes pris en charge expriment ainsi la **difficulté de prendre soin d'eux, qui impacte leur vision de leur corps** dans ces établissements : le **choix de produits d'hygiène est limité** (à titre d'exemple, les filles ont seulement accès à certains produits hygiéniques et de premier prix, ce qui peut rendre la période des règles inconfortable et dévalorisante), le **budget dépensé librement par les jeunes à cet**

Les remarques des participants

« Cela fait écho à une situation en service de semi-autonomie où la question du passage à la mixité s'est posée pour une colocation de 3 jeunes. Ce sont les jeunes qui ont refusé la mixité, notamment une jeune fille qui se l'était vue imposer sur un autre lieu d'accueil. La mixité n'a de sens que si elle est travaillée et acceptée avec les jeunes. Et leur rapport à la mixité varie selon leur parcours. »

Les questions des participants

« Comment cela se passe pour les jeunes transgenres ? »

Aucun jeune n'était concerné lors de l'enquête. Les professionnels ne sont généralement pas formés aux enjeux de la transition de genre.

effet est restreint (ex : épilation, maquillage...) et la prise en charge s'accompagne pour certains jeunes d'une **prise de poids**, liée au manque d'activité physique et/ou à une alimentation peu équilibrée.

Sur ces sujets de rapport au corps et aux espaces, on observe des regards variables selon le genre : **les professionnels jugent davantage les filles que les garçons sur leur hygiène personnelle et l'état de leur chambre**, et soupçonnent les filles qu'ils considèrent comme « sales » de connaître une sexualité à risques et/ou d'être victimes de prostitution. La « saleté » des filles vient ainsi remettre en question leur intégrité et leur sexualité, quand elle est jugée « normale » chez des adolescents garçons.

En matière d'intimité, les jeunes n'ont tout d'abord pas **accès à la pornographie**, les professionnels tentant de faire respecter son interdiction pour les mineurs avec différentes pratiques de contrôle, sources de débats réguliers dans les équipes et de contournements par les jeunes : extinction de la télévision à certaines heures, contrôle des photos reçues ou envoyées... Par ailleurs, si les mineurs de la PJJ ne **partagent pas leur chambre** (contrairement à un certain nombre de jeunes pris en charge par l'ASE), **les professionnels y entrent régulièrement sans les prévenir**, ne respectant pas leur intimité.

A la PJJ, les mineurs n'ont pas accès aux unités familiales alors même que certains sont parents. A l'ASE, les **hébergement de personnes extérieures** sont souvent interdits ou doivent être déclarés. Ce contrôle est mal vécu par certains jeunes, en particulier quand ils ont connu un mode de vie plus autonome dans le passé. La prise en charge peut ainsi créer des **ruptures de liens pour les jeunes déjà en couple**, ou constituer un **stigmate dans la recherche de partenaires**.

Les remarques des participants

« En semi-autonomie, les filles font remonter les mêmes plaintes sur le budget qui leur est accordé pour l'hygiène : elles le jugent insuffisant et ne comprennent pas que ce soit le même que celui des garçons, qui ont moins de besoins selon elles. »

Les remarques des participants

« En semi-autonomie les jeunes peuvent héberger quelqu'un le week-end, en le déclarant en amont. Cela permet une certaine souplesse. Alors que quand les jeunes passent en FJT ils paient un loyer mais ils n'ont pas le droit d'inviter des gens. Pour certains jeunes cela entraîne des refus d'orientation en FJT. »

Les questions des participants

« Dans quelles conditions se déroule le premier rapport de ces jeunes, souvent pris en charge par l'ASE à ce moment ? Le fait de découvrir sa sexualité dans un cadre « glauque » a-t-il un impact sur les jeunes ? Notamment en matière de violences et de consentement ? »

Les jeunes pris en charge ont souvent recours aux espaces collectifs, qui varient en fonction de leurs moyens : les voitures, caves, des bâtiments abandonnés, hôtels, airbnb, logements des amis... Les adultes sont majoritairement absents de ces endroits, alors que des violences peuvent s'y exprimer. Le terme glauque est subjectif et normatif, les points de vue des adultes et des adolescents sur une même situation peuvent différer. Néanmoins, le fait de recevoir chez soi, permet plus facilement l'expression du non-consentement. Les jeunes pris en charge, n'ayant pas d'espace à eux et étant parfois obligés d'aller sur le terrain de l'autre, sont plus exposés au risque de rupture de leur consentement. Ils sont donc plus vulnérables face à des violences subies à l'entrée dans la sexualité.

Enfin, la recherche menée auprès des jeunes et professionnels de la PJJ souligne que **les relations de couples « officielles » sont utilisées par les équipes comme un levier de réinsertion et d'autonomie pour les garçons**, avec un appui sur leurs conjointes pour assurer leur sérieux dans ces démarches. Cette **mobilisation de l'intime dans un objectif éducatif** ne concerne jamais la situation inverse, les conjoints des jeunes filles étant plutôt perçus comme sources de risques potentiels.

Présentation de l'entretien BlablaSexo à l'Espace Tête à Tête

Ce projet s'inscrit dans le premier axe de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 en direction des jeunes, qui a pour objectifs **d'éduquer dès le plus jeune âge à la vie relationnelle et sexuelle** dans le respect des droits humains, **d'améliorer l'impact des informations en santé sexuelle** et de **renforcer la formation en santé sexuelle des professionnels** de santé et médico-sociaux des secteurs éducatifs et judiciaires. On observe en effet plusieurs enjeux pour les jeunes : l'information et l'accès aux différentes formes de contraception et à l'avortement, la prévention des IST, la lutte contre la prostitution des mineurs, le rapport à son corps, l'exposition à la pornographie...

La réalisation d'un état des lieux, par le biais de focus groups, a permis de **connaître les besoins en formation et en sensibilisation des adultes au contacts des jeunes pris en charge par l'ASE** pour aborder la promotion de la santé sexuelle ainsi que **les attentes et les besoins des jeunes**. Il a permis d'identifier et de travailler deux axes :

- **Un axe collectif**, avec des interventions, par des associations, au sein des lieux d'accueil
- **Un axe individuel** avec la mise en place d'entretiens « Blablasexo ». Ils ont pour objectifs de répondre à la demande des jeunes d'accès à un espace d'écoute adapté permettant de se tourner vers **un adulte de confiance en dehors du cercle éducatif habituel, au sein d'un espace non jugeant, ouvert à tous et non spécifique à la sexualité**. Ils débuteront en avril 2023, les mercredis à partir de 16 heures au sein de l'espace Tête à Tête (voir ci-dessous), avec ou sans rendez-vous, pour tous les jeunes, avec une communication renforcée pour ceux pris en charge par l'ASE

Les propositions des participants pour la mise en place des entretiens Blablasexo :

- En matière de communication : expliciter dans les supports la différence avec les centres de PMI et de planification ou d'éducation familiale, réaliser des plaquettes en version papier (à déposer dans les espaces d'attente et de circulation des jeunes) et numérique (à diffuser dans les groupes whatsapp des établissements), venir présenter le projet dans les lieux de vie des jeunes, utiliser les réseaux sociaux et les contacts du Conseil des jeunes, envisager une prise de contact par sms pour les jeunes qui le souhaiteraient. Veiller dans la communication à incarner le lieu, à permettre aux jeunes d'identifier les personnes qu'ils verront sur place pour favoriser leur venue
- En matière d'orientation : éviter de multiplier les interlocuteurs et de rompre les accompagnements, structurer une procédure en cas de révélation de violences par un jeune

Pour aller plus loin

- AMSELLEM-MAINGUY Y., DUMOLLARD M., *Santé et sexualité des jeunes pris en charge par la PJJ. Entre priorité et évitement*, Rapport d'étude/INJEP, octobre 2015
- ARNAUD-MELCHIORRE, G., *À (h)auteur d'enfants - Rapport de la Mission La parole aux enfants*, 2021
- BENE J., COURONNE J., *Habiter en foyer de jeunes travailleurs. Enquête exploratoire sur les parcours et expériences juvéniles*, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, 2021
- DEFENSEUR DES DROITS, *La vie privée : un droit pour l'enfant*, 2022

Contacts et outils utiles

- Le **Tête à tête** est un espace d'information, d'écoute et de prévention pour les 13/25 ans installé à Rosny2. L'équipe de professionnels reçoit les jeunes pour parler de sexualité, de drogues, de mal-être, de violence... de façon libre et anonyme. Plus d'informations : <https://seinesaintdenis.fr/tete-a-tete>
- Le **tchat de l'association « En avant toute(s) »** est gratuit, anonyme, sécurisé et bienveillant. Il permet la mise en relation de témoins ou victimes de violences sexistes et sexuelles avec des professionnels formés à l'écoute, au conseil et à l'orientation : <https://enavanttoutes.fr/>